

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00849
Numéro SIREN : 384 841 250
Nom ou dénomination : CARL INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/030229

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

BILAN ACTIF	Au 31.12.2020			Au 31.12.2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement	1 941 148	177 218	1 763 930	221 128
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	238 951	235 243	3 709	6 747
Fonds commercial (1)	566 744		566 744	566 744
Autres immobilisations incorporelles	455 992		455 992	1 203 408
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 390	853	537	1 000
Autres	2 096 651	1 398 366	698 285	833 618
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	672 452		672 452	669 952
Créances rattachées à des participations	62 726		62 726	62 726
Autres titres immobilisés				2 500
Prêts				
Autres	106 750		106 750	106 750
	6 142 803	1 811 680	4 331 123	3 674 572
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	125 747		125 747	44 996
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	125 747		125 747	44 996
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	9 744 998	180 063	9 564 935	10 139 179
Autres créances	7 293 431		7 293 431	5 003 569
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Sicav	62		62	62
Disponibilités	141 568		141 568	301 893
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	237 508		237 508	237 488
	17 543 314	180 063	17 363 251	15 727 186
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	23 686 117	1 991 743	21 694 374	19 401 758

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

62 726

62 726

109 246

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

BILAN PASSIF	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	514 276	514 276
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserve légale	51 428	51 428
Réserves statutaires ou contractuelles	6 624 835	5 339 661
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réport à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 614 318,81	2 552 497
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
	9 804 857	8 457 862
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 330	82 488
Emprunts et dettes financières divers	1 876 947	767 647
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	186 291	268 358
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 115 495	1 082 057
Dettes fiscales et sociales	4 196 443	4 417 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 012	232 709
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
Produits constatés d'avance	4 459 999	4 093 068
	11 889 517	10 943 897
TOTAL DU PASSIF	21 694 374	19 401 758

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

11 889 517 10 943 897

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation		
Ventes de Marchandises	2 254	75 376
Production vendue : biens	3 976 085	4 088 407
: services	12 300 315	12 712 795
<i>Montant net du chiffre d'affaires</i>	16 278 654	16 876 579
Production stockée	80 752	-53 118
Production immobilisée	959 051	914 373
Subventions d'exploitation	14 000	
Reprise sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	114 370	4 990
Autres produits	4 317	3 210
Total	17 451 143	17 746 033
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	11 456	17 096
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	3 843 050	4 106 600
Impôts, taxes et versements assimilés	454 704	408 581
Salaires et traitements	6 622 813	6 359 246
Charges sociales	2 828 857	2 741 090
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : amortissements	439 515	306 588
- Sur immobilisations : provisions		
- Sur actif circulant : provisions	46 560	120 410
- Pour risques et charges : provisions		
Autres charges	79 270	13 580
Total	14 326 224	14 073 191
Résultat d'exploitation	3 124 919	3 672 842
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (2)		7 842
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	16 797	15 547
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 245	8 025
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	18 042	31 415

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (3)	26 051	9 550
Différences négatives de change	4 549	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	30 600	9 924
Résultat financier	-12 558	21 490
Résultat courant avant impôts	3 112 361	3 694 332
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 525	4 525
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total	5 525	4 525
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 619	19 167
Sur opérations en capital	2 440	
Dotations aux amortissements et provisions		
Total	9 059	19 167
Résultat exceptionnel	-3 534	-14 642
Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises	343 100	446 182
Impôt sur les bénéfices	151 409	681 011
Résultat de l'exercice	2 614 319	2 552 497

(1) y compris redevances de crédit-bail :

- mobilier 2 567
- immobilier

(2) dont produits concernant les entreprises liées 16 797 23 389

(3) dont charges concernant les entreprises liées 25 512 6 548

CARL INTERNATIONAL
Société anonyme au capital de 514 276 euros
Siège social : LIMONEST (69670) – 361 Allée des Noisetiers
384.841.250 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 VOTEE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2021**

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter, ainsi qu'il suit, le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 614 318,81 euros de la manière suivante :

- la distribution de bénéfice à titre de dividende conformément aux dispositions de l'article L232-13 du Code de commerce, à l'actionnaire unique, à hauteur de 1 304 057,00 euros (soit 71,00 € pour chacune des 18 367 actions composant le capital social) ;
- l'affectation du solde en autres réserves, soit un montant de 1 310 261,81 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2019	1 267 323,00 euros		
Exercice 2018	764 618,21 euros		
Exercice 2017	0 euro		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Limonest, le 1er juin 2021
Pierre-Marie LEHUCHER
Président-directeur général



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

CARL INTERNATIONAL
Société anonyme au capital de 514 276 euros
Siège social : LIMONEST (69670) – 361 Allée des Noisetiers
384.841.250 RCS LYON



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2021

L'an deux-mille-vingt et un, le 1^{er} juin, à 9 heures, les actionnaires de la société CARL INTERNATIONAL se sont réunis en assemblée générale au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle est signée par tous les actionnaires présents ou par leurs mandataires.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

Monsieur Pierre-Marie LEHUCHER préside la réunion.

La société BERGER-LEVRAULT est nommée scrutateur.

Monsieur Christophe GABETTE est désigné comme secrétaire.

Les sociétés ACA et CERA, commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Le bureau ainsi composé, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- approbation du bilan et des comptes dudit exercice. Quitus aux administrateurs ;
- affectation du résultat ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- 1/ Une copie des lettres de convocation.
- 2/ Les statuts de la société.
- 3/ La feuille de présence.
- 4/ Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.
- 5/ Le rapport de gestion.
- 6/ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice.
- 7/ Le rapport spécial des commissaires aux comptes visé à l'article L225-40 du Code de commerce.
- 9/ Le texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration.

Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation, ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social dans les conditions prévues par la loi. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président présente alors les rapports du conseil d'administration puis donne lecture des rapports des commissaires aux comptes.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale déclare, en tant que de besoin, avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à son information, préalablement à l'adoption des résolutions qui suivent et renoncer à se prévaloir de l'absence de tout délai de convocation ou de tout droit de communication préalable.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après présentation du rapport de gestion du conseil d'administration et lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve ces rapports ainsi que les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 2 614 318,81 euros.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée constate que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 870 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 1 644 euros.

En conséquence de ce qui précède, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter, ainsi qu'il suit, le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 614 318,81 euros de la manière suivante :

- la distribution de bénéfice à titre de dividende conformément aux dispositions de l'article L232-13 du Code de commerce, à l'actionnaire unique, à hauteur de 1 304 057,00 euros (soit 71,00 € pour chacune des 18 367 actions composant le capital social) ;
- l'affectation du solde en autres réserves, soit un montant de 1 310 261,81 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2019	1 267 323,00 euros		
Exercice 2018	764 618,21 euros		
Exercice 2017	0 euro		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

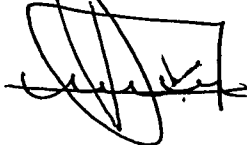
La résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

Il est 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et par un actionnaire.

Le Président
Pierre Marie LEUCHER



Un actionnaire



CERA - S.A.S. au capital de 100.000 €

ACA - S.A.S. au capital de 68.200 €

Membre indépendant de Nexia International
31, rue Henri Rochefort – 75017 Paris – France
+33 (0)1 47 76 67 77 88 - www.aca.nexia.fr

29, boulevard Malesherbes – 75008 Paris – France
+33 (0)1 40 06 95 45 www.auditconsultantsocietes.fr

CARL International

Société Anonyme au capital social de 514.276 €
Siège social : 361 allée des Noisetiers – 69760 Limonest

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société CARL International,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARL International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Principes et méthodes comptables » dans la partie « Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de la production immobilisée.

La note « Principes et méthodes comptables » dans la partie « Fonds de commerce » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de suivi de la valeur du fonds commercial

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

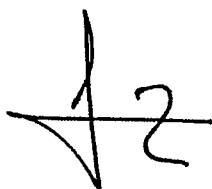
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leurs jugements professionnels tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 mai 2021

Les commissaires aux comptes



CERA
Représenté par
Olivier JURAMIE



ACA
Représenté par
Sarkis CANLI

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

BILAN ACTIF	Au 31.12.2020			Au 31.12.2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement	1 941 148	177 218	1 763 930	221 128
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	238 951	235 243	3 709	6 747
Fonds commercial (1)	566 744		566 744	566 744
Autres immobilisations incorporelles	455 992		455 992	1 203 408
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 390	853	537	1 000
Autres	2 096 651	1 398 368	698 285	833 618
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	672 452		672 452	669 952
Créances rattachées à des participations	62 726		62 726	62 726
Autres titres immobilisés				2 500
Prêts				
Autres	106 750		106 750	106 750
	6 142 803	1 811 680	4 331 123	3 674 572
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	125 747		125 747	44 996
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	125 747		125 747	44 996
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	9 744 998	180 063	9 564 935	10 139 179
Autres créances	7 293 431		7 293 431	5 003 569
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Sicav	62		62	62
Disponibilités	141 568		141 568	301 893
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	237 508		237 508	237 488
	17 543 314	180 063	17 363 251	15 727 186
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	23 686 117	1 991 743	21 694 374	19 401 758

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

62 726

62 726

109 246

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation		
Ventes de Marchandises	2 254	75 376
Production vendue : biens	3 976 085	4 088 407
: services	12 300 315	12 712 795
<i>Montant net du chiffre d'affaires</i>	16 278 654	16 876 579
Production stockée	80 752	-53 118
Production immobilisée	959 051	914 373
Subventions d'exploitation	14 000	
Reprise sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	114 370	4 990
Autres produits	4 317	3 210
Total	17 451 143	17 746 033
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	11 456	17 096
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	3 843 050	4 106 600
Impôts, taxes et versements assimilés	454 704	408 581
Salaires et traitements	6 622 813	6 359 246
Charges sociales	2 828 857	2 741 090
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : amortissements	439 515	306 588
- Sur immobilisations : provisions		
- Sur actif circulant : provisions	46 560	120 410
- Pour risques et charges : provisions		
Autres charges	79 270	13 580
Total	14 326 224	14 073 191
Résultat d'exploitation	3 124 919	3 672 842
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (2)		7 842
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	16 797	15 547
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 245	8 025
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	18 042	31 415

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (3)	26 051	9 550
Différences négatives de change	4 549	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	30 600	9 924
Résultat financier	-12 558	21 490
Résultat courant avant impôts	3 112 361	3 694 332
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 525	4 525
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total	5 525	4 525
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	6 619	19 167
Sur opérations en capital	2 440	
Dotations aux amortissements et provisions		
Total	9 059	19 167
Résultat exceptionnel	-3 534	-14 642
Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises	343 100	446 182
Impôt sur les bénéfices	151 409	681 011
Résultat de l'exercice	2 614 319	2 552 497

(1) y compris redevances de crédit-bail :

- mobilier 2 567
- immobilier

(2) dont produits concernant les entreprises liées 16 797 23 389

(3) dont charges concernant les entreprises liées 25 512 6 548

CARL INTERNATIONAL S.A.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 21 694 374,07 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégagant un bénéfice de 2 614 318,81 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant.

IMPACTS DE LA COVID-19

La crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19 a entraîné, lors du premier confinement du début d'année 2020, un ralentissement important de l'activité. Sur cette période, la société a fait appel au dispositif d'activité partielle. L'activité de la fin de l'année a permis de compenser les premiers mois de l'année en retrait.

Les investissements en matière de développement des solutions logiciels se sont poursuivis selon le plan prévu.

La société n'a pas mis en place de prêt garanti par l'état et n'a pas sollicité auprès de ses partenaires financiers de report d'échéance d'emprunt.

Les délais de paiement clients et fournisseurs sont restés stables.

A l'issue de la période du premier confinement, la société a pris des dispositions afin d'opérer les livraisons de logiciels et leur mise en œuvre à distance ce qui a eu notamment pour effet d'accentuer les économies en matière de déplacement, tendance déjà constatée compte tenu des restrictions gouvernementales en la matière.

La société a poursuivi le programme de recrutement de nouveaux collaborateurs.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

a) Concessions - Brevets - Licences

Les concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires ont été évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

* Concessions, Brevets, Licences 1 à 5 ans linéaire

* Logiciels 1 à 7 ans linéaire

La production immobilisée de logiciels est évaluée au coût de production comprenant uniquement les charges directes de production.

La production immobilisée de logiciels n'est amortie qu'à compter de sa date de commercialisation.

* Logiciels..... 1 à 2 ans linéaire

b) Production Immobilisée

La production immobilisée de logiciels est évaluée au coût de production comprenant les charges directes de production ainsi qu'une quote-part de coût indirect de fonctionnement.

La production immobilisée de logiciels n'est amortie qu'à compter de sa date de commercialisation.

La production Immobilisée est amortie sur une durée de 2 ans ou 5 ans.

Une production immobilisée non commercialisée est identifiée dans un compte « autres immobilisations incorporelles » et dans le cas où elle serait abandonnée, est passée en perte, dès la constatation de l'abandon du projet.

* Production immobilisée de Logiciels 5 ans linéaire

c) Fonds de commerce

Le fonds de commerce tel qu'il apparait à l'actif s'élève à 566 744 €. Ce montant est issu à l'origine de différentes acquisitions qui se sont faites au fil du temps. Ces dernières ont permis à la société de faire émerger son savoir-faire et la réputation qui l'accompagne. Les éléments originels constituent donc le socle sur lequel s'est bâti le fonds de commerce d'aujourd'hui à travers une mutation progressive. La durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Un test de dépréciation a été opéré, avec l'application de la méthode basée sur valorisation des flux futurs de trésorerie actualisés et a conforté la direction de la société dans son choix de ne pas déprécier cet actif.

La valeur à l'actif est manifestement très en deçà de son niveau réel actuel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour le coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée des immobilisations :

* Installations générales, agencements, aménagements	5 à 10 ans linéaire
* Matériel de transport	4 ans linéaire
* Matériel informatique	5 ans linéaire
* Matériel de bureau.....	5 ans linéaire
* Mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire

Participations et Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur estimée à la clôture d'un exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode « Premier entré – premier sortie ». Toutefois, pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu peut être retenu, sauf écart significatif.

Les travaux et produits en cours de fabrication concernent principalement des contrats de vente d'une solution informatique globale dont l'exécution s'étend au moins sur deux exercices comptables. Ils sont évalués conformément à l'avis n°99-10 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux contrats à long terme.

Les travaux et produits fabriqués sont valorisés affaire par affaire au coût de production élaboré sur la base d'un coût moyen de la journée par consultant les consommations et charges directes, hors frais directs de commercialisation, ainsi qu'une quote-part des charges indirectes de production.

Dans le cas où le résultat à terminaison est déterminable de façon fiable, une quote-part de la marge prévisionnelle est intégrée dans la valorisation des en-cours selon la méthode à l'avancement. Dans le cas contraire, seuls les coûts de production sont pris en compte.

Aucune provision pour perte à terminaisons n'a été constatée au titre de cet exercice, en conformité avec les règles édictées dans l'avis précédemment cité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

La société constitue s'il y a lieu, des provisions pour risques & charges pour couvrir les litiges contentieux en cours dont le fait générateur a été initié sur l'exercice. Cette dotation s'inscrit dans les règles normales de la comptabilité.

Valeurs mobilières de placement

Néant

Instruments financiers

Néant

Frais de personnel

Engagements de retraite

Sur la base de la nouvelle évaluation actuarielle effectuée cette année, les engagements au titre des indemnités de départ en retraite et autres avantages sociaux non couverts par des cotisations versées à un organisme externe s'élèvent à 1 201 014 euros d'engagements totaux.

Les conditions retenues pour les modalités de calcul sont les suivantes :

- Départ à 65 ans
- Rotation lente de l'effectif
- Taux d'actualisation retenu : 0,365 %
- Augmentation : 0,5 % pour la catégorie « employé » et 1 % pour la catégorie « cadre & agent de maîtrise ».
- Convention collective : Syntec

Engagements Financiers

Néant

Résultat exceptionnel

Les éléments inhabituels et non récurrents sont inclus dans les charges et produits exceptionnels

Impôts sur les bénéfices :

La société est seul redevable de l'impôts sur les sociétés.

Périmètre de consolidation

Les comptes de notre Société font partie du périmètre de consolidation du Groupe FOCH ORMESSON (Siren 410 535 561).

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

1 - CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres				Valeur nominale en €
	en début d'exercice	Créés pendant l'exercice	annulés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	18 367			18 367	
Actions avec bons de souscriptions d'actions					
	18 367			18 367	28,00 €

2 - ECARTS DE REEVALUATION

Néant

3 - ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour dépréciation				
- des immobilisations financières				
- des immobilisations incorporelles				
- des stocks et en-cours				
- des créances	211 257 €	46 560 €	77 754 €	180 063 €
- des autres créances				
- des valeurs de placements				
Total	211 257 €	46 560 €	77 754 €	180 063 €

4 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	2 249 245 €	2 005 067 €	841 928 €	5 096 240 €
Acquisitions, créations, apports reçus et prêts accordés	953 588,55 €	144 917 €		1 098 505 €
Cessions, mises hors service, apports effectués et remboursements / prêts		51 943 €		51 943 €
Valeur brute à la fin de l'exercice	3 202 834 €	2 098 041 €	841 928 €	6 142 803 €

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

Amortissements pour dépréciation	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	TOTAL
Amortissements cumulés au début de l'exercice	251 219 €	1 170 449 €	1 421 668 €
Dotations pour dépréciation - linéaire - dégressive	161 241 €	278 274 €	439 515 €
Cessions et mises hors service		49 503 €	49 503 €
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	412 460 €	1 399 220 €	1 811 680 €

6 - STOCK

	Matières premières et autres approv.	En-cours de prod. et prod. int. et finis	Marchandises	TOTAL
Valeur Brute au début de l'exercice		44 996 €		44 996 €
Variation de la période		80 752 €		80 752 €
Valeur Brute à la fin de l'exercice		125 747 €		125 747 €

7 - ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN

ACTIF	Produits à Recevoir	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		62 726 €
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations		
Avance & acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés	2 812 582 €	291 712 €
Autres créances d'exploitation	287 840 €	6 089 790 €
Créances diverses		
Capital souscrit et appelé, non versé		
Valeur mobilières de placement		
Crédits à l'échéance		
Charges à répartir		
Charges constatées d'avance		24 210 €
Ecart de conversion		
TOTAL	3 100 422 €	6 488 438 €

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

PASSIF	Charges à Payer	Entreprises liées
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts & dettes financières diverses		1 876 947 €
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	484 926 €	503 662 €
Dettes fiscales et sociales	1 793 941 €	
Autres dettes d'exploitation	42 749 €	
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
Autres dettes	42 749 €	14 910 €
Produits constatés d'avance		103 613 €
Ecart de conversion		
TOTAL	2 364 364 €	2 499 132 €

8 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	237 508 €			237 508 €
Produits constatés d'avance	4 459 999 €			4 459 999 €

9 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôt sur le résultat courant	707 159 €
Impôt sur le résultat exceptionnel	-989 €
Provision pour supplément d'impôt au titre de distribution	
	706 169 €
Crédit impôt et autres IS	-554 760 €
Contribut* additionnelle	
	151 409 €

10 - RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

	Montant
Résultat de l'exercice	2 614 319 €
Impôt sur les bénéfices	151 409 €
Résultat avant impôt	2 765 728 €
Variation des provisions réglementées	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires (avant impôt)	2 765 728 €

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

11 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nature de la dette	Montant des dettes figurant au bilan et garanties par des suretés réelles
Emprunts auprès des établissements de crédit Emprunts & dettes financières diverses	10 330 €

12 - MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT BAIL

Engagements donnés :		
Effets escomptés non échus		10 330 €
Engagements assortis de suretés réelles		109 723 €
Encours clients		
Engagements reçus :		
Avals, cautions et garanties		NEANT
Obligations cautionnées		

13 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

	Montant	
Situation au =====> 31/12/2020		
Charges non déductibles sur résultat fiscal :		
Organic	28 386 €	
Effort de construction	343 100 €	
Participation		
Provision Congés Payés		
	371 486 €	
Allègement de la dette future d'impôts au 31/12/2020	26,50%	98 444 €
Situation au =====> 31/12/2019		
Charges non déductibles sur résultat fiscal :		
Organic	26 307 €	
Effort de construction	446 182 €	
Participation		
Provision Congés Payés		
	472 489 €	
Allègement de la dette future d'impôts au 31/12/2019	26,50%	125 210 €
Amortissements réputés différés (cumul des ARD restant à reporter)		
Déficits reportables		
Moins-value à long terme		

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

14 - INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Postes du bilan intéressés	Valeur d'origine hors taxes	Redevance versées hors taxes		Dotations aux amortissements	
		de l'exercice	cumulées	de l'exercice	cumulées
Constructions (*)					
Agencements rattachés aux constructions			NEANT		
Autres immobilisations					
TOTAL					
(*) dont part Indexée					

Postes du bilan intéressés	Redevances restant à payer hors taxes			Total	Prix d'achat résiduel
	Jusqu'à 1 an	plus d' 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Constructions (*)					
Agencements rattachés aux constructions					
Autres immobilisations			NEANT		
TOTAL					
(*) dont part actualisée sur la base du dernier indice connu à la construction					

15 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'Entreprise
Ingénieurs et Cadres	115	1
Employés	29	
TOTAL	144	1

16 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas donnée car cela reviendrait à donner une information individuelle.

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

17 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par secteurs géographiques :		
	France	13 219 729 €
	Export	3 058 925 €
	TOTAL	16 278 654 €

18 - Provisions risques et charges (compte 151120 -155000 -155800)

Nature et origine des risques	Situation au 31/12/2019	Dotations de l'année	Reprise de l'année	Situation au 31/12/2020
Provisions Prud'hommes				
Provisions Ruptures				
Provisions pour Impôts (IFA)				
Provisions pour autres				
		NEANT		
TOTAL				

19 - DETAIL Transfert de CHARGES

	Total Exercice	Entreprises liées
Transfert de charges d'exploitation		
Personnel	27 219 €	9 607
Formation		
Autres charges externes	9 397 €	
Transfert de charges Financières		
Transfert de charges Exceptionnelles		
TOTAL TRANSFERT de CHARGES	36 616 €	- €

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

20 - ETAT des ECHEANCES des CREANCES & des DETTES

ETAT des Créances	Montant brut	à 1 an au plus	à + d' 1 an
Créances rattachées à des participations	62 726 €	62 726 €	
Prêts			
Autres immobilisations financières	106 750 €	106 750 €	
Clients douteux ou litigieux	82 017 €	82 017 €	
Autres créances clients	9 662 982 €	9 662 982 €	
Personnel et compte rattaché	5 280 €	5 280 €	
Sécurité sociale & Organismes sociaux	11 264 €	11 264 €	
Impôt sur les bénéfices	864 765 €	864 765 €	
TVA	317 964 €	317 964 €	
Autres impôts & taxes	177 €	177 €	
Divers	40 €	40 €	
Groupe & associés	5 811 717 €	5 811 717 €	
Débiteurs divers	282 224 €	282 224 €	
Charges constatées d'avance	237 508 €	237 508 €	
TOTAL	17 445 413 €	17 445 413 €	- €

ETAT des Dettes	Montant brut	à 1 an au plus	à + d' 1 an & 5 ans au plus	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 330 €	10 330 €		
Emprunts et dettes financières divers	1 876 947 €	1 876 947 €		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 115 495 €	1 115 495 €		
Personnel et comptes rattachés	1 311 811 €	1 311 811 €		
Sécurité sociale & Organismes sociaux	881 743 €	881 743 €		
Impôt sur les bénéfices	44 267 €	44 267 €		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 870 727 €	1 870 727 €		
Autres impôts & taxes	87 894 €	87 894 €		
Dettes immobilisations		- €		
Groupe & associés		- €		
Autres dettes	44 012 €	44 012 €		
Produits constatés d'avance	4 459 999 €	4 459 999 €		
TOTAL	11 703 225 €	11 703 225 €	- €	- €

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

21 - DETAIL PRODUITS FINANCIERS & CHARGES FINANCIERES

PRODUITS FINANCIERS	Total Exercice	Entreprises liées
Produits de participation		
Revenus de prêts		
Revenus de VMP		
Produits Crédit de Trésorerie	16 797 €	16 797 €
Reprises Provisions financières		
Transfert de charges financières		
Différences positives de change	1 245 €	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	18 042 €	16 797 €
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts Emprunts		
Intérêts Dettes	539 €	
Intérêts Crédit de Trésorerie	25 512 €	25 512 €
Intérêts de Découvert		
Dotations Provisions financières		
Différences négatives de change	4 549 €	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	30 600 €	25 512 €

22 - Variation des CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs		8 457 862 €
Distributions sur résultats antérieurs		1 267 323 €
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		7 190 539 €
Variation en cours d'exercice	En moins	En plus
Variation du capital		
Variation des primes liées au capital		
Variation des réserves & Reports à nouveau		
Variation des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Résultat de l'exercice		2 614 319 €
Autres variations		
SOLDE		2 614 319 €
Situation à la clôture de l'exercice		9 804 857 €
Capitaux propres avant répartition		9 804 857 €

23 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes sont respectivement de 13 800 € pour la société ACA Nexla et 13 800 € pour la société Audit Consultants Associés.

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

24 - DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Rubriques	Opérations de Gestion	Produits de Cessions	Reprises de Provisions	TOTAL Produits Exception.	Opérations de Gestion	VNC Cessions	Dotations de Provisions	TOTAL Charges Exception.	TOTAL Résultat Exception.
Provisions dérogatoires									
QP subv.investissement									
Cessions immobilisations		5 525 €		5 525 €		2 440 €		2 440 €	3 085 €
Cessions titres									
Litiges / Départs salariés									
Pénalités					4 160 €			4 160 €	-4 160 €
Provisions pour risques									
Divers					2 459 €			2 459 €	-2 459 €
TOTAL		5 525 €		5 525 €	6 619 €	2 440 €		9 059 €	-3 534 €

25 - RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2016	2017	2018	2019	2020
I. Capital en fin d'exercice					
A- Capital social	514 276 €	514 276 €	514 276 €	514 276 €	514 276 €
B- nombre d'actions ordinaires existantes	18 367	18 367	18 367	18 367	18 367
C- Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations					
II. Opérations et résultats de l'exercice					
A- Chiffre d'affaires hors taxes	13 205 183 €	14 245 002 €	14 105 283 €	16 876 579 €	16 278 654 €
B- Résultat avt Impôts, participat. des salariés et dot. aux amortissements et provisions	1 518 952 €	2 126 596 €	2 037 477 €	4 106 688 €	3 594 803 €
C- Impôt sur les bénéfices	48 484 €	112 084 €	84 290 €	681 011 €	151 409 €
D- Participation des salariés due au titre de l'exercice	250 658 €	251 838 €	266 197 €	446 182 €	343 100 €
E- Résultat apr. Impôts, participat. des salariés et dot. aux amortissements et provisions	1 050 518 €	1 423 209 €	1 435 630 €	2 552 497 €	2 614 319 €
F- Résultat distribué	350 000 €		764 618 €	1 267 323 €	1 304 057 €
III. Résultat par action					
A- Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	71,89 €	95,93 €	91,85 €	162 €	169 €
B- Résultat apr. Impôts, participat. des salariés et dot. aux amortissements et provisions	57,20 €	77,49 €	78,16 €	139 €	142 €
C- Dividende brut attribué à chaque action	19,06 €		41,63 €	69 €	71 €
IV. Personnel					
A- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	109	121	128	134	144
B- Montant de la masse salariale de l'exercice	5 294 112 €	5 868 986 €	5 935 799 €	6 359 246 €	6 822 813 €
C- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	2 609 048 €	2 751 598 €	2 751 598 €	2 741 090 €	2 828 857 €

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2020

26 - TABLEAU DES FILIALES & PARTICIPATIONS

Sociétés ou Groupes des Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (a)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la Société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice écoulé)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A-RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
1- Filiales (50%au moins du capital détenu par la société)											
Carl Software Benelux	150 000 €	19 527 €	100,00	168 935 €	168 935 €			928 775 €	-6 208 €		
Carl Software AG	250 000 CHF	197 530 CHF	100,00	331 717 €	331 717 €			15 113 CHF	940 CHF		
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											

(a) Provisions réglementées non incluses